



# Enseignement



## Réforme de l'année de terminale en lycée professionnel

**Recalée au premier tour, pas mieux au rattrapage : Madame la Ministre, ça ne passe pas !**

### Le contenu du projet

1. Un nouveau calendrier pour l'année de Terminale
  - Un tronc commun de 28 semaines de septembre à mi-mai, avec 22 semaines de cours et 6 semaines de PFMP.
  - Deux semaines d'examen avec les épreuves écrites et pratiques fin mai (PSE et oral de chef d'œuvre fin juin)
  - Un parcours différencié de mi-mai à juillet
    - 6 semaines de PFMP en plus pour les élèves souhaitant s'insérer dans la vie professionnelle
    - 6 semaines de préparation à la réussite dans l'enseignement supérieur pour les élèves se destinant à une poursuite d'étude (renforcements disciplinaires, méthodologie et compétences psychosociales).
2. L'horaire hebdomadaire des élèves passerait de 30h à 31.5h.
3. Un bloc commun pour préparer et réussir son baccalauréat avec un renforcement des savoirs fondamentaux pour tous les élèves.



## En grève ! Le 12/12/2023

### Pourquoi le Snc-CFTC n'est pas satisfait de cette proposition ?

- Cette réforme entraîne une baisse significative du nombre d'heures de cours pour les élèves (moins 80h de cours sur l'année). L'augmentation du temps passé en entreprise se fait au détriment des enseignements au lycée. Quid de la réalisation des programmes ? Quid de l'ambition affichée du renforcement des savoirs "fondamentaux" ?
- La personnalisation des parcours à la fin de l'année de terminale, après validation du dossier parcoursup. Où est la logique et l'intérêt ? Les élèves auront à choisir entre un stage rémunéré et un module en toute fin d'année, pour un projet déjà bouclé. Quid de la disponibilité des enseignants sur cette période et avec quels moyens ?
- La réforme de 2019 avec la mise en place de l'Accompagnement Personnalisé est à peine installée, la suivante va la remplacer.

**Le Snc-CFTC demande la fin des réformes frénétiques. Elles se succèdent de plus en plus vite dans une absence de concertation réfléchie et de prise en compte des réalités.**

Lire le courrier de l'intersyndicale

